

## **A propos de l'accès gratuit à nos solutions dans le cadre du programme GéoCampus**

Articque offre aux étudiants et aux enseignants la possibilité d'obtenir un accès gratuit à ses solutions.

### **Licences mises à disposition**

- Une licence d'accès à Carte & Données Online
- Le Carticque France Administratif
- Le Carticque Monde Administratif
- L'accès à la **base socio-démographique d'Articque DataMarket**, un catalogue de données externes prêtes à l'emploi directement depuis l'interface de Cartes & Données.

### **Durée des licences**

Les licences du programme GéoCampus sont **valables pour l'année universitaire en cours pour les étudiants, et pour 5 ans pour les enseignants.**

### **Attribution des licences GéoCampus**

Les licences sont attribuées **sous présentation d'un justificatif de statut** (carte d'étudiant ou certificat de scolarité pour les étudiants, contrat de travail ou carte professionnelle pour les enseignants).

Les licences sont associées à une **adresse email, qui doit correspondre au demandeur et au justificatif fourni.**

### **Restrictions d'utilisation**

L'accès gratuit aux logiciels est disponible **uniquement pour l'apprentissage et l'enseignement.** Il ne peut pas être utilisé à des fins commerciales, professionnelles ou dans tout autre but lucratif.

Les bénéficiaires du programme GéoCampus ne peuvent utiliser les logiciels gratuits qu'à des fins directement associées à l'apprentissage et à l'enseignement, dans le cadre de **programmes d'instruction assumés par un établissement d'enseignement agréé.**

Vous trouverez ci-dessous une liste non-exhaustive des **utilisations non-autorisées** de licences obtenues dans le cadre du programme GeoCampus :

- Utilisation à des fins commerciales dans le cadre d'un stage ou d'une alternance en entreprise ;
- Recherche : tous travaux de recherche donnant lieu à une exploitation commerciale.

### **Offre Tremplin GéoCampus**

Articque propose une **remise de 50% sur ses offres professionnelles (12 mois)** aux personnes se trouvant dans les cas de figure suivants :

- Ancien étudiant ayant bénéficié du programme GéoCampus durant ses études, lors de sa première prise de poste.
- Etudiants en alternance, apprentissage, ou stage en entreprise.
- Junior-entreprises réalisant des missions facturées dans le cadre de leurs études.

Votre profil correspond à l'un de ces cas de figure et vous souhaitez bénéficier de l'offre Tremplin GéoCampus ? [Contactez notre service commercial !](#)